

Déclaration de Conformité

Directives couvertes par cette Déclaration :

2014/30/EU Compatibilité électromagnétiques
 2014/35/EU Basse tension
 2011/65/EU Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses

Déclare que le(s) produit(s) : **Détecteur de porosité Elcometer 236**

Référence(s) : **D236--15KV, D236--30KV**

Option(s) produit : **T236139031, T236139032, T23613907, T23613908, T23613909, T23615550, T23622790-(1-2), T99919975, T99919988-(1-3), T99920022-(11-14), T99920022-(1-3), T99920071-(1-16), T99920082, T99920083, T99920084, T99920086, T99920252, T99920438-XX(A or B), T99920438-XXX(A or B), T99922744-XX(A or B), T99922744-XXX(A or B), T99922745-(1-10), T99922746, T99922747, T99922751, T99922752, T99922768, T99922907, T999266(21-23), T9992673(1-4), T99937(66- - 81-)**

La présente Déclaration de Conformité est établie sous la seule responsabilité d'Elcometer Limited. Les produits identifiés ci-dessus sont conformes aux exigences de la Directive UE sus mentionnée car ils sont conformes aux normes suivantes :

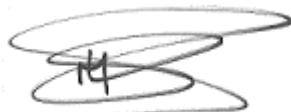
EN 61326-1:2013 IEC 61326-1:2012 Classe A¹, Groupe 1² ISM	Equipement électrique de mesure, contrôle et laboratoire - exigences EMC. Partie 1 Exigences générales
EN 61010-1:2010 IEC 61010-1:2010	Règles de sécurité pour appareils électriques de mesure, contrôle et laboratoire. Partie 1 Exigences générales
EN 61010-031:2002 +A1:2008 IEC 61010-031:2002 +A1:2008	Règles de sécurité pour appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire - Partie 031 : prescriptions de sécurité pour sondes équipées tenues à la main pour mesurage et essais électriques
EN 50581:2012	Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en accord avec la restriction d'utilisation de substances dangereuses.

¹ Les produits de Classe A peuvent être utilisés dans tous les établissements autres que domestiques et ceux directement reliés à un réseau basse tension qui alimente des bâtiments à usage domestique.

² Produit ISM de Groupe 1 : produit dans lequel on génère et/ou utilise intentionnellement l'énergie radioélectrique nécessaire au fonctionnement interne de l'équipement lui-même.



Signé :



M. C. Sellars

Manchester, Royaume-Uni
 Date : 4 juillet 2016
 Autorité : Directeur Général